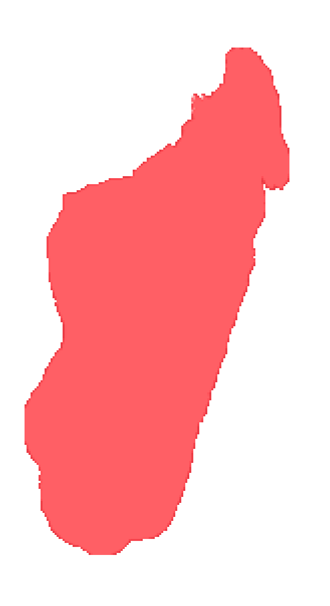
Bibliothèque malgache / 2

# Bulletin du Comité de Madagascar

1re ANNÉE – N° 1 – Mars 1895



**Le Comité se tient à la disposition de toutes les Sociétés de Paris et de province qui désireraient, notamment par des conférences, s'associer à l'œuvre de propagande qu'il a entreprise.**

# DÉCLARATION

ADOPTÉE

Dans les Assemblées générales des 9 février et 8 mars 1895.

La conquête de Madagascar, en ajoutant de nouveaux territoires à notre domaine national et en ouvrant de nouveaux débouchés à notre commerce, impose du même coup à la France des charges et des responsabilités nouvelles. Le Comité de Madagascar se propose de favoriser tous les efforts qui tendront à alléger ces charges et à supporter ces responsabilités.

Dans cet ordre d'idées, il estime qu'une bonne organisation économique est la première condition du succès et la meilleure garantie de l'avenir. Si quelques-unes de nos colonies sont aujourd'hui dans une situation précaire, si la politique coloniale elle-même n'a point acquis dans le public tout le crédit auquel elle a droit, la cause en revient sans aucun doute à ce défaut d'organisation. Les colonies, qui comptent trop sur le concours du gouvernement métropolitain, perdent l'esprit d'initiative et ne trouvent plus en elles-mêmes les conditions de leurs richesses ni même de leur existence. Les territoires les plus fertiles restent improductifs, en même temps que la main-d'œuvre se fait plus difficile et plus rare.

Aussi le comité estime-t-il qu'au lendemain de la conquête, il faudra nettement mettre l'île de Madagascar face à face avec les responsabilités financières qui, seules, peuvent prévenir les fautes du présent et faciliter la tâche des colons de l'avenir. Il

pose en principe que l’île devra vivre de ses seules ressources et suffire à tous les besoins de son administration.

Pour atteindre ce résultat, il se déclare l’adversaire de tout système politique qui tendrait à créer des fonctions inutiles ; il pense notamment qu’il convient de n’imposer les institutions européennes qu’avec la plus grande réserve à des peuplades que le climat et leur état de civilisation destinent nécessairement à des institutions toutes différentes. Le protectorat lui paraît à cet égard le régime le plus compatible avec le respect des coutumes indigènes et le plus susceptible d’assurer à la France le concours des populations de l’île.

En ce qui concerne la colonisation, le Comité pense qu’il y aurait danger à appeler immédiatement des immigrants sans ressources. À de très rares exceptions près, ces immigrants ne peuvent lutter contre la main-d’œuvre indigène, tombent dans la misère, sont une charge pour la colonie et, par leurs récriminations, jettent sur elle le discrédit. Il convient, au contraire, d’encourager les colons qui sont en situation d’attendre pendant quelques années les résultats de leurs efforts. Si leurs entreprises réussissent, comme il y a lieu de s’y attendre, ils attireront naturellement à eux leurs compatriotes, avec toutes garanties de bien-être et de succès.

Sur ces idées générales, qui lui paraissent répondre aux besoins nouveaux de la colonisation, le Comité fait appel à tous les hommes de bonne volonté, qui désirent que les sacrifices de la France ne soient pas infructueux, mais que les colonies apportent réellement à la métropole un supplément de force politique et économique.

# STATUTS

ARTICLE 1. – Le Comité de Madagascar a son siège à la Société de Géographie commerciale, 8, rue de Tournon.

ART. 2. – Pour faire partie du Comité, il faut être présenté par deux membres et agréé par le Conseil.

ART. 3. – Les ressources du Comité se composent :

1° Des cotisations annuelles de ses membres ;

2° De dons et souscriptions volontaires.

La cotisation est fixée à 10 francs par an et part du 1er janvier, à quelque époque qu'ait lieu l'inscription.

ART. 4. – Le Comité publie tous les mois un Bulletin de ses travaux.

Tout souscripteur d'une somme minimum de cinq francs recevra ce Bulletin et sera convoqué aux assemblées générales du Comité.

Sera également convoqué aux assemblées générales tout souscripteur d'une somme inférieure à cinq francs.

ART. 5. – Le Comité est administré par un Conseil de vingt membres titulaires, pouvant en cas d'absence de France être remplacés par autant de suppléants. Les uns et les autres sont élus pour un an au scrutin secret par le Comité.

Les membres sortants sont rééligibles.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine assemblée générale.

ART. 6. – Le Conseil choisit parmi ses membres un bureau composé de :

Un président, trois vice-présidents, un secrétaire général et deux secrétaires, dont l'un faisant fonction de trésorier.

Le Bureau est nommé pour un an.

ART. 7. – Une fois par semaine, des membres du Comité se tiennent en permanence au siège du Comité, pour fournir tous renseignements qui peuvent être demandés. – Un avis, inséré au Bulletin, indique les jour et heure de cette permanence.

ART. 8. – Le Comité se réunit en assemblée générale une fois par mois, les mois de juillet, août et septembre exceptés.

---

## CONSEIL

MM. ANDRE, BOISSY-D'ANGLAS, BOURDARIE, BREE (père), BREE (fils), CABARET (ALBERT), Rév. Père COLIN, CRAVOISIER, DALEAS, DELACRE, DELHORBE (CLEMENT), DELHORBE (LOUIS), DERACHE, FOUCART, FRAGER, GAUTRIOT, GAUTIER (E.-F.), GRANDIDIER, JULLY, LAILLET, LE MYRE DE VILERS, LEROY (A.), LEVASSEUR, MAISTRE, MALLAT DE BASSILAN, MARTINEAU, NOGUES, PENANT, PICHON (Dr), Rév. Père PIOLET, PRA, RIBAUD, STEINBACH, SUBERBIE, N....

## BUREAU

*Président :*

M. ALFRED GRANDIDIER, membre de l'Académie des sciences, 6, rond-point des Champs-Élysées.

*Vice-Présidents :*

M. LEVASSEUR, membre de l'Institut, président de la Société de Géographie commerciale, 26, rue Monsieur-le-Prince.
M. CLÉMENT DELHORBE, ancien chargé de mission à Madagascar, 72, boulevard Malesherbes.
M. GAUTIER (E.-F.), agrégé de l'Université, explorateur, 10, quai des Célestins.

*Secrétaire général :*

M. ALFRED MARTINEAU, ancien député, délégué de Nossi-Bé au Conseil supérieur des Colonies, 72, avenue Kléber.

*Secrétaires :*

MM. FOUCART, ingénieur des Arts et Manufactures, explorateur, 3, rue Fournial ; ALBERT CABARET, négociant, 14, place Delaborde.

---

# AVIS

**La permanence a lieu tous les mardis soir, à cinq heures, au siège du Comité.**

# DISCOURS

PRONONCÉ

Par M. A. GRANDIDIER, Membre de l'Institut,
Président du Comité de Madagascar,
lors de l'installation du Bureau, le 8 mars 1895.

Les événements politiques qui forcent le gouvernement français à envoyer à Madagascar une armée pour rappeler le premier ministre et son entourage au respect des traités, ne pouvaient laisser indifférents les nombreux Français que la question de Madagascar intéresse soit au triple point de vue scientifique, industriel ou commercial, soit au point de vue plus général de notre expansion coloniale. Il était donc désirable et même nécessaire qu'il se formât un comité composé de tous ceux qui, par leurs travaux, par leurs explorations, par leurs entreprises minières, agricoles ou commerciales ont le droit et le devoir patriotique d'éclairer le public sur le pays que nous allons conquérir et sur ses ressources ainsi que sur ses habitants. Ces questions sont peu connues en France, et il importe que le jour se fasse sur elles ; on a tant, et souvent si mal, écrit sur cette île que les notions les plus fausses ont cours et pourraient avoir les plus funestes effets sur le succès futur de sa colonisation.

C'est à vous, Messieurs, – permettez-moi de dire, c'est à nous, car j'ai la satisfaction d'y avoir aussi contribué dans la faible mesure de mes moyens, – que revient l'honneur d'avoir fourni au gouvernement par nos explorations, par nos études d'ordres divers et par nos écrits, les renseignements utiles sur les meilleurs voies et moyens de mener à bonne fin, rapidement et sûrement, notre expédition militaire. Il y a quelques années seulement, – d'après les idées alors en cours, – il n'est douteux pour aucun de ceux qui connaissent Madagascar que l'expédition se fût faite dans les plus tristes conditions. Elle eût certes réussi, mais au prix de souffrances et de dépenses considérables et d'une grande perte d'hommes. Bien étudiée et bien

préparée comme elle l'est aujourd'hui, elle se fera d'une façon tout autre et le succès est pleinement assuré, grâce aux sages décisions et aux utiles précautions prises par les chefs du corps expéditionnaire. Je ne puis me rappeler, – sans être encore effrayé des malheurs qui en eussent été la conséquence forcée et naturelle, – les assertions téméraires qu'à mon retour de Madagascar j'ai entendu émettre par des hommes bien intentionnés, mais mal renseignés. Que disait-on en effet ? qu'une poignée de soldats suffirait pour conquérir l'île, que la route de Tananarive par l'Est n'offrait pas de difficultés sérieuses, qu'il fallait exterminer les Merina (vulgo Hova) ou tout au moins les chasser de Madagascar, que toutes les tribus malgaches autres que celles de ces Hova se soumettraient volontairement à notre autorité et nous prêteraient une aide largement suffisante, que le pays entier, d'une fertilité incomparable, fournirait aux malheureux un champ inépuisable de richesses où, sans argent et presque sans peine, ils récolteraient une abondante moisson.

Vous savez tous, Messieurs, aussi bien que moi, ce que valent ces assertions, et pas un de ceux qui, comme nous, ont vécu à Madagascar, ne me démentira si je dis qu'elles sont erronées et que si nos écrits et nos conversations ne les avaient réduites au néant, on eût eu à se repentir d'avoir entrepris la conquête de cette grande île.

Je n'ai pas besoin de dire que, de tout temps, nous avons tous été convaincus qu'il incombait à la France d'établir sa prépondérance à Madagascar. On a différé sur les moyens d'établir cette prépondérance. Quelques personnes, et je partageais leur avis, ont pensé et espéré que nous pourrions y arriver par des moyens pacifiques ; mais les événements politiques qui se sont passés dans ces dernières années ont rendu inévitable notre intervention armée. La France, en effet, se doit à elle-même, et elle doit aux étrangers, que l'Angleterre et l'Allemagne ont placés sous notre protection, de rétablir l'ordre à Madagascar.

Il serait regrettable toutefois qu'on crût que nous allons faire la guerre aux Merina (vulgo Hova) ; c'est contre leur gouvernement actuel, qui a indignement violé le traité fait en 1885

avec la France, et qui n'a cessé d'agir avec une mauvaise foi et une duplicité révoltantes, qu'en réalité va se faire la campagne et non point contre le peuple qui mérite au contraire tout notre intérêt et que, comme il résulte des déclarations du gouvernement et du vote des Chambres, nous ne voulons point du tout asservir, mais simplement diriger, par de sages conseils donnés à sa souveraine, dans la voie du progrès moral et social et, par conséquent, de la vraie civilisation. Certes, beaucoup d'entre nous, sinon tous, ont une rancune très naturelle contre les Antaimerina (vulgo Hova) qui, maintes fois, nous ont barré la route ou qui ont empêché, avec leur duplicité habituelle, nos colons et nos négociants de se livrer fructueusement et utilement à leurs affaires, mais les Merina (Hova) et leurs chefs eux-mêmes n'agissent ainsi que par l'ordre du premier ministre et de son entourage immédiat. S'ils ont des vices nombreux, ces vices sont dus à l'état social dans lequel ils vivent de temps immémorial, mais pour qui les a étudiés dans leur passé et dans leur présent, en se dégageant de l'animosité que suscite leur manière d'agir à l'égard des étrangers, il n'est pas douteux qu'ils ont un fonds de qualités sérieuses que ne possèdent pas les autres Malgaches et qu'un changement dans leur état social, tel que celui qui sera la conséquence naturelle et heureuse de notre protectorat, amènera forcément une prompte et profonde transformation dans leur état moral et dans leur caractère, au plus grand bénéfice et au plus grand contentement d'eux-mêmes et de notre pays.

Suivant l'heureuse expression de l'un de nos voyageurs africains les plus méritants et les plus énergiques, M. Mizon, la colonisation est une association où, en échange du sol et du travail que fournit l'indigène, l'homme civilisé apporte son intelligence, sa science et ses capitaux. Or, notre association avec les Merina (Hova) sera certainement prospère ; car, intelligents et désireux de s'élever à notre niveau, ils en comprendront vite tous les avantages dès que le régime tyrannique qui les a façonnés à l'hypocrisie, au mensonge et à l'avarice aura, par notre initiative, fait place à un gouvernement meilleur, qui garantira

effectivement la propriété individuelle, qui rétribuera les fonctions publiques et réprimera les concussions, qui, tout en respectant les mœurs et les coutumes, abolira toute corvée autre que celle nécessaire pour l'exécution des routes et des travaux publics, notamment la corvée militaire que remplacera avantageusement le recrutement volontaire.

Cette nouvelle organisation politique, qui sera certainement très appréciée des Merina (Hova), stimulera leur activité et donnera un grand essor à leur industrie et à leur commerce. Grâce à l'étendue considérable de la région aurifère qui mesure plus de 100 lieues de long sur 50 lieues de large, et que de nombreuses sociétés viendront exploiter, nous avons confiance que ce pays, aujourd'hui pauvre, s'enrichira et que sa richesse facilitera et hâtera l'œuvre de civilisation qui a été si bien commencée par les missionnaires et que nous pourrons mener à bonne fin sans avoir à faire appel aux finances de la France. Les mines d'or sont comme le coffre-fort d'où l'on tirera l'argent nécessaire à l'exécution des routes et des chemins de fer sans lesquels la mise en valeur de cette île serait impossible.

On pourra alors tenter utilement à Madagascar des entreprises agricoles. Dans la région orientale et dans la région centrale, où le climat est le plus favorable à une végétation puissante et où la population est le plus dense, le sol manque, en beaucoup d'endroits, de certains éléments utiles à la plupart des cultures, notamment de calcaire, et il est indispensable que de bonnes voies de communication permettent l'apport à bon marché des amendements indispensables au succès des plantations et à l'écoulement de leurs produits. Les routes qu'on pourra faire vite et bien, grâce à la richesse aurifère des provinces centrales de Madagascar, sans qu'il en coûte rien à la métropole, permettront de mettre promptement en exploitation rémunératrice des terres qui sont actuellement infertiles, mais qu'on transformera facilement par un traitement approprié.

Il n'est pas toutefois inutile d'insister sur ce que ce n'est point avec des vagabonds et des mendiants qu'on peut coloniser ; espérons que le gouvernement n'encouragera pas, au

moins au début, l’exode de ces familles misérables, plus riches d’illusions que d’argent et de science, qui ne pourraient que végéter ou même périr de maladie et de besoins. Avant que l’ère de la colonisation individuelle ou familiale ne s’ouvre, il faut que ceux qui, avec raison, voudront utiliser les ressources minières et agricoles de Madagascar, possèdent les capitaux nécessaires et soient outillés matériellement et scientifiquement pour faire les études préparatoires nécessaires à toute entreprise coloniale en pays neuf et pour attendre patiemment le moment où la semence confiée à cette terre encore inconnue produira la moisson prévue.

Messieurs, je m’arrête, vous priant de m’excuser d’avoir gardé la parole si longtemps, et je vous demande de vouloir bien tous unir nos efforts désintéressés pour atteindre le but éminemment utile pour notre pays et les futurs colons que s’est donné notre Comité et que résume si bien la déclaration, rédigée par notre secrétaire général, M. Martineau, que vous avez déjà tous lue.

En terminant, souhaitons un plein et surtout un prompt succès au général Duchesne et à tous les vaillants officiers et soldats qui partent dans quelques jours pour établir d’une manière effective notre protectorat sur l’île de Madagascar au plus grand avantage des Malgaches et de notre pays !

# LES ÉVÉNEMENTS DE MADAGASCAR

## JANVIER

7. – Le 200e régiment d'infanterie et le 40e bataillon de chasseurs à pied, créés spécialement pour la guerre de Madagascar, sont constitués par un tirage au sort opéré dans les 9e, 29e, 31e, 34e, 48e, 65e, 74e, 125e, 138e, 139e et 143e régiments de ligne et les 11e, 12e, 14e et 22e chasseurs : chaque régiment fournissant une compagnie. La compagnie désignée reste constituée avec ses officiers et ses cadres. On procède seulement à l'élimination des soldats trop jeunes ou trop faibles pour supporter les fatigues du voyage.

– On lit dans une correspondance de Tamatave :

Nous goûtons en ce moment les douceurs de l'état de siège et les privations y afférentes. Les œufs valent 0f,50, le lait 1 franc le litre. Les poulets qu'on avait emmagasinés dans les basses-cours sont presque tous morts de maladie. Les bœufs n'ont pas encore beaucoup souffert.

Nos soldats ont arrêté ces jours derniers deux aventuriers, Anglais et Américain, qui cherchaient à franchir nos lignes en suivant la mer. Cet événement aura, je crois, quelque retentissement.

13. – Le *Journal officiel* publie un avis du département de la guerre invitant les directeurs des compagnies de navigation, armateurs et courtiers maritimes, à lui adresser des propositions pour le transport du matériel fluvial destiné à l'expédition de Madagascar.

14. – Bombardement de Majunga. – Ce bombardement ne dure qu'un quart d'heure. Il a pour résultat de faire évacuer par les Malgaches toutes les cases qu'ils occupaient et le *rova* (pr. *rouve*) où s'abritait la garnison hova.

16. – DESCENTE DES TROUPES FRANÇAISES À MAJUNGA. – Ces troupes comprennent deux compagnies d'infanterie de marine de 200 hommes chacune et 100 artilleurs.

– Le *Journal officiel* publie un décret qui réorganise le Corps des tirailleurs de Diego-Suarez. Le nouveau corps est constitué en 1 régiment à 12 compagnies réparties en 3 bataillons, qui prend le nom de tirailleurs malgaches.

Ce régiment doit comprendre le bataillon existant actuellement et 2 bataillons restant à créer.

17. – Les négociants français évacuent Fort-Dauphin, sous les menaces de mort proférées à leur égard par les autorités hovas. La population indigène nous est plutôt sympathique mais reste sur la réserve.

Les indigènes, lit-on dans une correspondance de Tamatave, nous sont favorables ; ils abhorrent le gouvernement hova et ses envoyés qui les accablent d'impôts et de vexations de toute sorte.

« Que les Français viennent, disent-ils, nous massacrerons aussitôt gouverneur, officiers et soldats ; nous vous donnerons notre pays et marcherons avec vous sur la capitale. Mais, ajoutent-ils, quand vous serez partis nous redeviendrons malheureux comme après la guerre de 1885, car si nous nous révoltions et que la France ne vienne pas plus qu'alors à notre secours, les Hovas se vengeront encore sur nous. »

Cet état d'esprit des indigènes du Sud se retrouve également dans le Nord, depuis la baie d'Antongil jusqu'à Tamatave. Ce sont les mêmes gémissements, la même espérance, mais aussi la même appréhension, et la peur des Hovas glace toutes les bonnes volontés.

20. – Retour en France de M. Le Myre de Vilers et de M. d'Anthoüard.

23. – Les Hovas, fortifiés à Farafate, tirent une douzaine de coups de canon dans la direction de Tamatave ; la batterie 15 et

le Papin leur répondent par trois ou quatre obus à la mélinite. Le feu ne dure pas plus d'une heure ; à sept heures trois quarts du matin tout était terminé.

– Un bataillon de zouaves est désigné pour faire partie du corps expéditionnaire. Ce bataillon, fort de 1.000 hommes, est placé sous les ordres du commandant Noël, du 1er zouave.

27. – Constitution à Saint-Denis (Réunion), d'un comité de propagande pour l'engagement des volontaires créoles. Ce comité met à sa tête M. Le Cocq du Tertre, président du Conseil général, et M. Georges Richard, maire de Saint-Denis.

– Le transport de guerre le *Shamrock*, part de Toulon, allant à Philippeville prendre les troupes d'Algérie désignées pour constituer l'une des brigades du corps expéditionnaire. Il prend à bord le général Metzinger, commandant de cette brigade.

29. – Après entente avec le Gouvernement, la Cie Havraise Péninsulaire décide de créer, pour la durée de l'expédition, un service spécial qui partira de Marseille le 23 de chaque mois à destination de Madagascar, la Réunion et Maurice.

30. – Notre artillerie bombarde de nouveau Farafate et détruit quelques retranchements que les Hovas avaient élevés audevant de leurs lignes.

31. – Désignation des officiers du corps de santé militaire devant faire partie du corps expéditionnaire.

## FÉVRIER

1er. – Désignation des officiers d'administration du service des hôpitaux militaires appelés à prendre part à l'expédition.

– Le ministre de la marine adresse au capitaine de vaisseau Bienaimé, commandant la division navale de l'Océan Indien, des instructions définissant, pour la durée de la campagne, les

attributions du général commandant en chef et ses rapports avec la marine.

2. – Le ministre de la guerre ayant cru devoir faire appel à M. Clarkson, courtier maritime de Londres, pour transporter à Madagascar des canonnières et des chalands démontables, une question – bientôt transformée en interpellation – lui est posée à ce sujet par M. Breton, député de la Seine-Inférieure.

Le général Zurlinden, ministre de la guerre, explique que, si le général Mercier, son prédécesseur, a signé ce contrat, c'est que, dans les bâtiments de la marine française, il ne se trouve pas de bâtiments affectés à des transports de ce genre. L'industrie privée à laquelle l'administration s'est adressée n'a rien pu fournir ; seule, une maison du Havre a soumissionné, mais à des conditions inacceptables.

Cette maison, dit le ministre, nous demandait un million, parce qu'elle avait besoin de s'outiller, alors que le contrat signé par mon prédécesseur ne porte que sur une somme totale de 400.000 francs.

Il lui paraît impossible de se soustraire à l'engagement souscrit ; mais il assure la Chambre que si de nouvelles affaires de ce genre se présentent, il ne les résoudra qu'après les avoir soumises au conseil des ministres.

Quelques membres ayant manifesté leur étonnement de ce que la marine de l'État n'ait pu assurer les transports à Madagascar, M. le général Zurlinden répond :

On a demandé si le ministre de la guerre s'était adressé à l'administration de la marine pour la question des transports. Oui, il s'est adressé à elle et elle a répondu que cette question des transports ne la regardait en quoi que ce soit.

L'amiral Besnard, mis en cause, s'explique en ces termes :

Quand il a été décidé qu'on enverrait 12 canonnières démontables, la direction des constructions navales a étudié les moyens de transport ; elle a reconnu qu'il faudrait beaucoup de temps et d'argent pour mettre nos transports en état de transporter les tranches de canonnières par un vaste tirant d'eau.

On s’est adressé à la Compagnie transatlantique et aux Messageries maritimes qui n’avaient pas de bâtiments appropriés. C’est alors qu’on a eu recours à l’industrie ; il s’agit de bateaux spéciaux de $5^{m}$,20 sur 4 mètres à fond très plat.

Le transport total comprend 330 morceaux et représente 30.000 mètres cubes. On a traité avec une compagnie qui a déjà fait des transports de ce genre pour le Dahomey. La marine de l’État n’aurait plus le temps nécessaire et le ministre déclare qu’il ne prendrait pas la responsabilité de préparer les transports en temps utile.

L’incident est clos par l’ordre du jour pur et simple.

Commentant ce débat, le *Times* dit qu’à examiner froidement la question, les Français n’ont aucun motif d’être surpris ou honteux. Pour être en état à tout moment d’envoyer au loin des expéditions avec tout leur matériel, ils devraient augmenter considérablement les dépenses ordinaires de leur flotte ou créer une marine marchande comparable à celle de l’Angleterre.

« Si nous devions mobiliser nos deux corps d’armée pour le service extérieur, ajoute le *Times*, il est probable que nous devrions faire des commandes de matériel à l’étranger afin de gagner du temps et d’économiser de l’argent. »

*Nota*. – Les navires affrétés sont le *Brinkburn*, le *Collingham* et le *Riverdale*, appartenant, les premiers à la maison Harris Dixon et $C^{ie}$, et le troisième à MM. James Little et $C^{ie}$, de Glasgow.

3. – M. Ribot, président du conseil, réunit, au ministère des finances, le général Zurlinden, ministre de la guerre, l’amiral Besnard, ministre de la marine, M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, le général Duchesne, M. Bompard, ancien résident général à Madagascar, et le commandant Richard.

Le but de cette conférence était d’établir l’unité absolue de direction dans tout ce qui concerne l’expédition de Madagascar et de régler toutes les questions encore en suspens. On a notamment fixé les dates des diverses opérations, le lieu de concentration du corps expéditionnaire, les lieux d’embarquement

et, d'une manière générale, tous les préliminaires de la campagne.

– Le ministre de la guerre approuve les désignations des officiers appartenant à l'infanterie, appelés à faire partie du corps expéditionnaire.

6. – Les armateurs et compagnies de navigation sont informés que le département de la marine doit affréter quelques navires pour transporter des troupes, des animaux et du matériel à Madagascar.

Les navires affrétés partiront de Marseille du 25 mars au 20 avril, pour se rendre à Majunga, soit directement, soit en faisant escale en Algérie.

8. – Le vapeur *François-Arago*, appartenant à la Société générale des Téléphones, quitte Calais, emportant le câble sous-marin destiné à relier Majunga à la côte de Mozambique.

Expiration du délai fixé pour la réception des engagés volontaires de la Réunion. Le chiffre requis (600 hommes) n'ayant pas été atteint, le délai est prolongé de quelques jours.

12. – Le ministre de la guerre constitue les états-majors du corps expéditionnaire.

14. – Occupation par un détachement du *Météore* de la petite île de Nosy-Vè. 45 hovas sont faits prisonniers.

16. – Le gouvernement anglais, après avoir pris l'avis des jurisconsultes de la couronne, a décidé de ne pas publier de déclaration de neutralité à propos du conflit survenu entre la France et le gouvernement malgache.

En conséquence, le gouvernement britannique est résolu à ne pas s'occuper des contrats conclus par des maisons anglaises en vue du transport du matériel destiné aux troupes françaises.

19. – Plusieurs membres de la Chambre des communes ayant, au cours de la discussion de l'adresse en réponse au dis-

cours de la reine, réclamé en faveur des Malgaches la reconnaissance de la qualité de belligérants et le gouvernement anglais l'ayant refusée, la *Pall Mall Gazette* s'exprime en ces termes :

Nous n'estimons pas qu'il soit nécessaire d'insulter le gouvernement parce qu'il a refusé de publier une déclaration de neutralité en ce qui concerne la France et Madagascar.

Les Hovas, il est vrai, nient le protectorat français et nous serions les derniers à affirmer que la France a traité les Hovas avec générosité ; mais le fait qu'il y a un traité par lequel la reine Ranavalo concède à la France le soin de s'occuper des rapports extérieurs de son pays persiste ; et qui plus est, nous avons nous-mêmes reconnu le protectorat français par un traité. C'est pourquoi, en ce qui nous concerne, la France remplace Madagascar et nous avons reconnu ce fait en demandant, pour notre consul à Tananarive, l'exequatur par l'intermédiaire du résident français. Nous pourrions difficilement, étant donnés les faits, reconnaître Madagascar comme une puissance belligérante sans nous livrer à des arguties.

La décision du gouvernement aura pour résultat que les navires anglais seront disponibles pour le transport des officiers et des marchandises françaises.

Le *Daily Chronicle*, organe du parti radical, va plus loin encore :

L'avis du gouvernement, dit-il, est que l'affrètement pour la France de bateaux anglais pour le transport du matériel de guerre et même de troupes, ne peut pas constituer une violation de neutralité. La France a le droit d'agir à Madagascar comme il lui convient et un concours quelconque apporté aux Hovas dans le conflit actuel serait un acte d'hostilité envers elle.

– Désignation des officiers et adjoints du génie, appelés à servir à Madagascar.

20 et 21. – La batterie de terre de Tamatave fait feu sur les positions hovas qui ne répondent pas.

21. – Retour en France de M. Ranchot, résident général adjoint à Madagascar.

22. – Circulaire du ministre de la marine aux préfets maritimes, relative à la formation des unités des troupes de la marine devant concourir à l'expédition de Madagascar.

28. – Le ministre de la guerre, après entente avec le ministre de la marine, décide que le bénéfice de campagne de guerre pour l'expédition comptera du 12 décembre 1894.

Le ministre de la marine désigne les officiers qui devront servir dans la brigade de l'armée de mer.

## MARS

2. – Cinq steamers appartenant à des armateurs de Marseille sont affrétés pour le transport des troupes et du matériel à Madagascar. Ces navires sont les suivants : *Stamboul*, *Liban*, *Tibet* et *Amérique*, de la C^ie^ Fraissinet, et *Vercingétorix*, de la maison Caillol et Saintpierre. Étaient déjà affrétés le *Cachemire*, le *Canton*, le *Chandernagor* et le *Cachar*, de la C^ie^ nationale.

– Au cours de la discussion du budget des colonies, M. Louis Brunet, député de la Réunion, ayant prétendu que dès l'arrivée de la dépêche de France autorisant les jeunes gens de la Réunion à s'enrôler pour la guerre, ceux-ci s'étaient engagés au nombre de plus de 1.000 dans les premiers jours ; la *Politique coloniale* du 5 mars, et le *Mouvement africain*, du 15, lui répondent en ces termes :

On aurait pu croire que l'expédition de Madagascar soulèverait un grand enthousiasme dans notre colonie de la Réunion.

Le dernier courrier nous apporte sur ce point des renseignements précis.

Le 9 février, c'est-à-dire quinze jours après l'arrivée de la dépêche de France autorisant les jeunes gens de l'île à s'enrôler pour la guerre de Madagascar, 261 créoles s'étaient engagés (*Ralliement*).

Or, le bataillon demandé à notre colonie devait atteindre 600 hommes et le délai fixé pour la réception des engagements

expirait la veille. Pour atteindre l'effectif exigé, M. le gouverneur Danel a dû prolonger le délai de quelques jours.

Néanmoins, dans la séance de l'après-midi de samedi dernier, M. Brunet, député de la Réunion, évidemment mal renseigné, a déclaré que « dès l'arrivée » de la dépêche de France, les jeunes créoles, en très grand nombre, au nombre de plus de 1.000 dans les deux premiers jours, s'enrôlaient pour la guerre malgache.

C'est ainsi que se créent les légendes.

Le *Radical* du 13 mars formule les mêmes appréciations et précise les détails.

12. – Le *Yang-Tsé*, paquebot de la Cie des Messageries maritimes, effectue son départ mensuel de Marseille, emmenant le lieutenant-colonel de Beylié, sous-chef d'état-major du corps expéditionnaire, et le colonel Bailloud.

13. – Les compagnies désignées pour constituer le 200e régiment d'infanterie quittent leurs villes respectives pour se rendre au camp de Sathonay. Les compagnies constituant le 40e chasseurs se concentrent à Nîmes. Partout leur départ est l'objet de touchantes et patriotiques démonstrations.

## RÉCEPTION DE M. RANCHOT

M. Ranchot, résident général adjoint à Madagascar, est rentré en France le 21 février et est arrivé à Paris le 23.

Pour reconnaître les services rendus à la France pendant les huit ans qu'il a passés dans l'île et particulièrement lors de la descente de l'escorte de Tananarive à Majunga, le Comité avait décidé, dans son assemblée générale du 9 février, qu'une délégation irait l'attendre à la gare de Lyon et lui souhaiterait la bienvenue.

Cet appel a été entendu. À l'arrivée du train de Marseille, le samedi matin, 23 février, un grand nombre de membres du Comité et d'amis personnels de M. Ranchot se trouvaient sur le

quai de débarquement. Nous avons notamment remarqué MM. d'Anthoüard, docteur Baissade, Bompard, Cabaret, Conty, Louis et Clément Delhorbe, E.-F. Gautier, Giraudeau, Jully, capitaine Lamolle, Le Chartier, Martineau, Rigaud et Suberbie. M. Grandidier avait tenu à présenter ses excuses.

La réception a été des plus affectueuses. Après les premiers serrements de main, M. Clément Delhorbe, parlant au nom du Comité, s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le Résident général,

Je dois, tout d'abord, vous dire que, depuis votre départ, les *Malgaches* de Paris et tous ceux qui s'intéressent aux affaires de la *Grande Terre* se sont réunis pour former un « Comité de Madagascar » avec lequel vous ferez, nous l'espérons, plus ample connaissance dans la suite.

Ce Comité, dans sa dernière Assemblée générale, a chargé, par acclamations, son bureau de venir vous recevoir et de vous souhaiter, en son nom, la bienvenue au moment de votre retour parmi nous.

Je suis particulièrement heureux, en l'absence de notre président M. Grandidier, retenu par une indisposition, et qui nous a priés de l'excuser, de m'acquitter, au nom de mes collègues, d'une aussi agréable mission.

Votre personne est trop sympathiquement connue de tous ceux qui m'entourent pour que j'aie à en faire l'éloge : ce que vous avez fait pour la cause qui nous tient à cœur est aussi trop présent à l'esprit de chacun pour que j'aie à le rappeler ici.

J'abrège donc et je termine par un vœu : Puissent, mon cher Résident général, nos intérêts à Madagascar, trouver toujours pour les défendre des hommes tels que vous !

---

M. Jully, architecte de la Résidence générale et l'un des fondateurs les plus actifs du Comité, s'est embarqué le 23 février à Marseille, à bord du *Grosos*, à destination de Majunga. Plusieurs amis l'avaient accompagné jusqu'à la gare de Lyon.

M. Le Myre de Vilers, ancien résident général à Madagascar, ministre plénipotentiaire, a été nommé ambassadeur honoraire.

# MADAGASCAR ET SON AVENIR

Dans quelques mois nous serons les maîtres de Madagascar, et nous avons évidemment l'intention de nous servir des indigènes, nous en aurons besoin ; il faut donc que nous tâchions de voir s'ils sont aptes à nous servir, et s'ils y sont tous également aptes, si déjà ils n'y ont pas été préparés par les missionnaires, ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

Je me crois plus qualifié que d'autres pour aborder le sujet. Car j'ai séjourné quelques temps chez les Hovas, j'ai voyagé sur leurs routes militaires. D'autre part, j'ai longtemps voyagé chez les Sakalaves et les autres tribus indépendantes. Je connais les deux.

La question s'est posée depuis longtemps, n'est-ce pas ? elle se pose encore quelquefois. Où trouverons-nous dans la grande île des alliés, des soutiens de notre politique ? On a songé aux Sakalaves, et une tradition respectable qui remonte à Louis-Philippe milite en leur faveur. Depuis 1840 nous entretenions des relations amicales avec les Sakalaves du nord-ouest et nous sommes établis à l'île de Nossi-Bé.

Depuis une dizaine d'années l'orientation de notre politique a changé, nous avons tâché de nous appuyer sur les Hovas, qui avaient été jusqu'alors les clients de l'Angleterre. À quelle époque nous sommes-nous trompés : en 1840 ou en 1885 ?

Parlons des Sakalaves d'abord. Ils vivent au bord de la mer, ne s'en éloignant pas à plus de soixante kilomètres. Il semble par conséquent qu'ils auraient dû se laisser civiliser les premiers, et les occasions, en effet, ne leur ont pas manqué.

Dans les pays nègres, en Afrique, l'Arabe, le Musulman a été un puissant civilisateur. Le rayonnement du Soudan s'étend de proche en proche au centre de l'Afrique.

À Madagascar l'influence musulmane existe et s'est exercée chez les Sakalaves précisément. Voyons ce qu'elle a produit. Les Arabes aussi sont des missionnaires.

D'abord, il faut bien l'avouer, les Musulmans de Madagascar ne sont pas des Arabes purs, tant s'en faut. Quelques-uns sont des Comoriens, c'est-à-dire déjà des Arabes très teintés. La plupart sont des métis de Comoriens et des Sakalaves. Le personnel civilisant est donc déjà très inférieur.

Aussi l'échec a été complet. Les Comoriens, en général, ont l'oreille des rois Sakalaves, et ils s'en servent, étant tous commerçants, pour être le moins pillés possible ; ils le sont encore souvent.

Mais tous les Sakalaves, depuis les rois jusqu'aux esclaves, ont conservé leurs fétiches et leurs sorciers. Pas d'écoles Arabes ; aucun Sakalave ne sait écrire ou lire et ne se doute de l'existence du Coran. Les Musulmans aujourd'hui ne jouent à Madagascar qu'un rôle purement commercial.

Jadis il en a été autrement. Flacourt nous affirme que de son temps les rois de la tribu Antanosy étaient des Arabes blancs. Nous savons, à n'en pas douter, que les rois Sakalaves procèdent, eux aussi, d'ancêtres Arabes. Il est même possible de retrouver, dans les usages locaux, des traces de mahométisme, certaines coutumes musulmanes, par exemple l'horreur de la viande de porc.

Mais les anciens conquérants musulmans ont été noyés, absorbés dans la population Sakalave ; ils ont perdu leur couleur, leurs souvenirs et leur religion.

Quels qu'aient pu être à un moment donné les progrès de la civilisation musulmane à Madagascar, elle a reculé aujourd'hui jusqu'au point de départ.

Ainsi, influence musulmane : Néant.

Les missionnaires européens n'ont pas été plus heureux : sous nos yeux, de nos jours, des missionnaires norvégiens font les plus grands, les plus admirables efforts pour catéchiser les Sakalaves, les Baras, les tribus indépendantes, en un mot.

Quand j'étais à Ambiky, la capitale du Ménabé, j'entendis dire : « Il y a un blanc au Betsiriry, il a été pillé. »

Quinze jours après, j'entends reparler de lui à Ankavandra : il vient de partir pour Maintirano.

Huit jours après, toujours à Ankavandra, je me trouvai brusquement face à face avec un homme à barbe blonde, à l'air doux et décidé, proprement vêtu de drap bien brossé, comme il convient à un pasteur protestant sous toutes les latitudes.

C'était le blanc mystérieux dont j'entendais parler depuis un mois.

Le nom de ce missionnaire norvégien est Nilsen Lund, un nom bien connu à Madagascar, et qui mériterait de l'être ailleurs ; l'homme le plus apôtre que j'aie jamais vu.

J'étais accompagné d'une demi-douzaine de grands chefs Sakalaves dont je payais la protection.

N. Lund voyageait seul avec cinq ou six porteurs ; je crois qu'il avait un revolver dans une de ses poches, mais non chargé de peur d'accident.

En cet équipage, il était allé à Bacopaka, le village le plus sauvage de tout le Ménabé.

Il s'était assis au milieu de la place publique : « Je vous apporte la parole de Dieu. » Elle avait été très mal reçue, on avait parlé de tuer le missionnaire. Heureusement il avait répondu : « Mon corps pourrira parmi vous ; mon âme restera vivante. » – Les Sakalaves croient aux esprits, aux fantômes, aux loups-garous, et les âmes des blancs passent chez eux pour particulièrement dangereuses. Ils craignirent que l'âme de Nilsen Lund ne jetât des épidémies sur leurs troupeaux ou sur eux-mêmes, et ils se contentèrent de piller consciencieusement d'ailleurs les très maigres bagages.

Ainsi, depuis un mois, Nilsen Lund avait fait une première tentative malheureuse de pénétration au Betsiriry, il avait été pillé ; une seconde à Bacopaka, dans les mêmes conditions.

Et, sous mes yeux, il en fit derechef une troisième et une quatrième, toujours repoussé, mais non pillé, car il ne lui restait plus rien.

On eût dit, si je puis employer cette expression irrespectueuse en parlant d'un homme digne de tous les respects, un hanneton qui essaye de sortir par une fenêtre fermée et qui se heurte successivement à toutes les vitres.

Et bien, messieurs, j'ai causé souvent de Nilsen Lund, de l'homme admirable que je viens de vous dépeindre, avec les Sakalaves. Unanimement ils le considèrent comme un fou ; jamais ils n'ont été émus de son courage et de sa grandeur morale ; ils ne comprennent pas.

Nilsen Lund est l'homme d'avant-garde, le voyageur ; j'ai vu d'autres missionnaires protestants établis à demeure dans les villages.

À Morondava, les Norvégiens sont établis depuis quatorze ans. Le petit cimetière est déjà bondé. Ils n'ont pas un seul disciple Sakalave, pas un seul. Heureusement, il existe à Morondava des nègres africains, d'anciens esclaves arrachés jadis à leur terre natale par les Arabes, et vendus aux Sakalaves, mais libérés depuis. Parmi ces anciens esclaves, ces étrangers, les missionnaires ont pu recruter quelques prosélytes. Mais pas un indigène n'a témoigné le moindre désir de se laisser catéchiser. Ils répètent encore : « Que nous veulent ces gens-là qui ne vendent rien, ni cotonnade, ni poudre, qui ne sont pas des traitants ? »

J'ai vu d'autres missionnaires chez une tribu indépendante du Sud, les Antanosy. Ce sont les indigènes avec qui Flacourt a été en relations. Il reste même dans la langue Antanosy une trace curieuse de l'influence française : le mot « missionnaire » mais bien détourné de son sens primitif ; cela signifie la piastre, la pièce de 100 sous. Un bœuf se vend quatre ou cinq missionnaires, c'est-à-dire 20 ou 25 francs. Les indigènes se servent d'ailleurs du mot en toute innocence, sans supposer qu'il puisse avoir une autre signification. L'origine de la mauvaise plaisanterie remonte évidemment aux colons français du Fort-Dauphin. Ils étaient déjà bien irrévérencieux dans le grand siècle, sans compter qu'ils avaient le don de l'observation. Car cette espèce toute spéciale de missionnaire est bien certainement l'agent le plus actif de conversion et de civilisation à Madagascar.

Quoi qu'il en soit, les Antanosy, grâce peut-être à leurs antécédents, sont la peuplade la plus douce, la plus accueillante. Le blanc circule chez eux, la canne à la main, sans avoir rien à craindre. Malgré cela, les missionnaires norvégiens ont échoué.

À Fanjairana, chez les Antanosy de l'Ouest, à 100 kilomètres dans l'intérieur des terres, j'ai trouvé le révérend Ton et sa femme. Le Révérend a l'autorisation de descendre une fois par an à la côte. Les provisions qu'il se fait envoyer, les lettres, les colis sont généralement pillés en route. Les petites épines du figuier de Barbarie que le vent emporte et fait tourbillonner lui sont entrées dans les yeux, et il est presque aveugle. Quel a été le résultat de tant d'efforts ?

M. et M^me^ Ton ont six élèves, et voici comment ils se les ont procurés. À la naissance d'un enfant malgache, les parents consultent le sorcier sur l'avenir qui attend l'enfant. Le sorcier fait le grand jeu avec des graines de tamarin, et si la réponse du sort est défavorable, l'enfant est condamné ; on l'abandonne dans la brousse et on le laisse mourir de faim.

Le missionnaire a recueilli ces enfants abandonnés, les a élevés au biberon, beaucoup sont morts, mais il en reste six, ce sont ses seuls catéchumènes. Soyez sûrs d'ailleurs qu'ils cesseront de l'être dès qu'ils seront assez grands pour suffire à leurs besoins.

Un autre missionnaire norvégien s'était établi à Antevamena, chez les Baras. Pendant une courte absence qu'il fit, on brûla sa case. Il a dû quitter le pays.

Ainsi aucun résultat sérieux.

Toutes les tentatives ont échoué. Le Sakalave est resté réfractaire à toute civilisation étrangère, arabe ou chrétienne. Pas d'ordre, pas de gouvernement ; partout l'anarchie a donné des habitudes invétérées de brigandage. Tout le monde a certainement entendu parler des Fahavalos, ces brigands malgaches. Sur toutes les cartes on peut voir d'immenses déserts. Que leur étendue ne nous effraye pas outre mesure pour l'avenir agricole de notre colonie. Ce ne sont pas des déserts dans le sens habituel du mot, comme le Sahara ou les poris africains. Il y a de

l’eau et de la verdure autant qu’ailleurs. Ce sont de simples marches frontières, rendues inhabitables par les incursions continuelles des Fahavalos. Eh bien ! ces Fahavalos sont des Sakalaves.

C’est des pays Sakalaves, Baras, etc., qu’ils s’élancent en bandes de quelques centaines pour piller leurs voisins quels qu’ils soient, et au besoin la caravane du blanc qui passe.

Je les connais assez bien : je n’ai pas tardé à reconnaître qu’il était plus prudent de voyager en leur compagnie que de s’exposer à les rencontrer à l’improviste au coin d’un bois. J’en ai pris à mon service, j’ai noué de bonnes et solides amitiés avec les plus importants, et souvent je les ai fait causer. À la halte de midi, quand il faisait trop chaud pour marcher et qu’on se reposait à l’ombre, mes compagnons de voyage égrenaient volontiers leurs souvenirs. C’est ainsi que mon ami Belambosy, grand maître des cérémonies à la cour du roi Toéra, d’ailleurs apparenté à Sa Majesté par les femmes, me raconta l’expédition malheureuse de Tsyroamandidy.

300 Sakalaves conduits par mon ami, le grand maître des cérémonies, voulurent surprendre de nuit le village hova de Tsyroamandidy. D’abord, tout marcha bien, on ouvrit sans bruit le corral et on vola tous les bœufs. Mais ce premier succès ayant enhardi les Sakalaves, ils voulurent voler des femmes et des enfants, marchandises très recherchées. Ils se mirent à s’ouvrir à la hache un chemin dans l’épaisse haie de cactus épineux qui protège le village. Malheureusement l’éveil fut donné. Une décharge à travers la haie mit les assaillants eu déroute. Mon ami, le général, jeta, pour courir plus vite, sa sagaie, sa ceinture, son beau fusil de chef orné d’argent. Pendant quatre jours et quatre nuits il erra, ayant perdu la tête et son chemin, et quand il reparut dans sa famille, son retour inespéré fut accueilli avec autant de joie que celui de la Gascogne.

Toutes ses expéditions n’étaient pas aussi malheureuses. Trois mois auparavant, par exemple, il avait pillé le village fortifié d’Ambohinome. Il avait eu pour sa part une femme et demie, qu’il avait avantageusement vendue.

Mes compagnons de route me racontaient ces petites histoires et d'autres analogues avec la sérénité d'un vieux grognard qui conte ses campagnes et le légitime orgueil du danger couru.

Pour moi, en les racontant à mon tour, j'ai voulu simplement établir que je suis documenté.

Je crois pouvoir affirmer que chez les Sakalaves et chez la plupart des autres tribus indépendantes, on tue et on vole comme on respire, c'est une fonction naturelle ; la liberté réciproque du pillage est la seule institution politique pratiquement établie. L'ouest et le sud de Madagascar sont un repaire de brigands.

Certes, il est incontestable que les Hovas dans leurs guerres contre les Sakalaves, ont été animés par une pensée de conquête. Mais, leurs accès de mégalomanie à part, l'état de guerre était l'état naturel, inévitable entre un gouvernement constitué d'une part et des tribus à demi nomades de pillards de l'autre.

Les Sakalaves ne sont pas des opprimés, ils sont de par leur état social les éternels agresseurs.

Au Hova incombe le rôle respectable de gendarme.

Tout autres en effet sont les Hovas.

Avant tout ils sont gouvernés. Le dixième honneur obéit au onzième, toute une hiérarchie, au sommet de laquelle est le premier ministre universellement redouté. Ils ont donc le sens de la subordination, l'habitude d'une certaine discipline, – ce qui en soit est déjà une qualité.

Assurément le gouvernement est mauvais, – les officiers pressurent les administrés et sont eux-mêmes dépouillés par le premier ministre : on vole ses inférieurs et on est volé par ses supérieurs.

Mais il y a déjà un double progrès si nous comparons les Hovas aux Sakalaves. Chez les Hovas, les fonctionnaires, c'est-à-dire un nombre relativement petit d'individus, ont le monopole du vol. Chez les Sakalaves, le pillage est à la fois général et mutuel.

En second lieu, – c'est par un abus de langage que nous venons d'accuser de vols les fonctionnaires hovas. Ils ne volent

pas, ils prévariquent, c'est-à-dire qu'ils sont hypocrites, mais non pas inconscients. Entre Hovas et Sakalaves, il y a la différence qui sépare la prévarication du cambriolage, le pot-de-vin du banditisme, c'est-à-dire, en y réfléchissant, la civilisation de la barbarie.

Nous sommes donc fondés à affirmer que, en pays hova, la sécurité est beaucoup plus grande. Un petit nombre d'individus a le droit de piller. Encore ne peuvent-ils le faire qu'en sauvegardant les apparences.

Cette sécurité relative a développé chez les Hovas toutes sortes de vertus relatives aussi. Ils sont, dans une certaine mesure, travailleurs, industrieux et économes. Leur pays est mieux cultivé. Les rizières couvrent tous les fonds de vallée, grimpent et s'étagent à mi-coteau grâce à des canaux d'irrigation.

Les maisons sont plus spacieuses, en briques crues, avec fenêtres. Ce n'est plus les vagues huttes de feuillages des Sakalaves.

Les transactions se centralisent en marchés. Chaque village a son jour de marché.

Peu d'ivrognes dans les rues de Tananarive, si je puis toutefois employer ce mot impropre de rue, qui désigne simplement ici l'espace resté libre entre les maisons. L'ivrognerie, quotidienne universelle et bruyante en pays Sakalave, est en pays Hova sévèrement prohibée. Le Hova se grise chez lui, à huis clos, solitairement et sans bruit, avec beaucoup de tenue et de décence.

Partout enfin on sent un peuple pour qui la crainte du premier ministre et des autorités a été le commencement de la sagesse ; un peuple qui a quelques habitudes d'ordre et de travail.

Cet éloge des Hovas n'a rien de bien neuf. Leur supériorité a été reconnue et proclamée depuis longtemps, depuis que, pour la première fois, M. Grandidier nous a fait connaître Madagascar. Mais dans les circonstances actuelles il n'était pas mauvais peut-être de proclamer hautement les qualités réelles de nos ennemis d'aujourd'hui, nos sujets de demain.

Chez les Hovas tels que je viens de les décrire, la prédication et surtout l'enseignement des missionnaires trouvent un terrain particulièrement favorable. De plus le gouvernement, reine ou premier ministre, a pris en main la cause de la civilisation. Il a imposé le christianisme. Une loi défend les pratiques du vieux fétichisme et impose à tout sujet de la reine de se rattacher à l'une quelconque des confessions religieuses. Les missionnaires ont donc eu la main libre, mieux que cela ils ont été appuyés. Ils ont couvert le pays d'écoles où les élèves ont afflué. Depuis trente ans environ l'instruction, les idées européennes, ont fait des progrès énormes.

Dans ces trois provinces sont disséminés 225 missionnaires, 225 dans cet étroit espace et leur action s'y exerce depuis trente ans, vigoureusement appuyée par le bras séculier. Qu'on pense à la transformation qui a dû s'ensuivre. D'autant que l'action directe immédiate du missionnaire blanc se multiplie par celle des maîtres indigènes qu'il a formés.

Il existe quatre écoles normales primaires d'où sortent annuellement un certain nombre de maîtres d'école malgaches sachant bien lire et écrire, possédant quelques rudiments de nos sciences, et d'une langue européenne.

Le nombre de ces maîtres en exercice est d'ores et déjà de plus de 8.000. Plus de 8.000 écoles dans les trois provinces de Madagascar.

Dans ces écoles passent annuellement plus de 100.000 élèves.

C'est donc par centaines de mille que se chiffrent les Hovas qui ont appris à lire et à écrire leur langue dans nos caractères latins.

Il eût été inutile de leur apprendre à lire si on ne leur avait pas donné de livres.

Il existe six imprimeries, d'où est sortie toute une littérature sacrée : traduction de la Bible, ouvrages de dévotion, et toute une littérature classique : traités d'arithmétique, d'histoire, de géographie, tout cela naturellement en malgache.

Il paraît un grand nombre de revues mensuelles ou trimestrielles. Quelques-unes même illustrées, comme le *Sakaiza ni Tanora* (l'*Ami de la jeunesse*).

Deux journaux paraissent en malgache.

Enfin, des efforts considérables ont été faits, toute une organisation a été créée, et le résultat acquis est considérable.

La sympathie, l'avidité avec laquelle les Hovas accueillent nos idées européennes est étonnante. Elle se traduit dans les plus petits détails. L'indigène abandonne de plus en plus son costume national qui lui va bien, pour adopter notre costume, sous lequel il est grotesque. J'ai vu un haut fonctionnaire hova, habillé les jours de gala en uniforme de rhétoricien du lycée de Bourbon. Les Hovas s'habituent à s'asseoir sur des chaises, à manger avec une fourchette. Ils seraient un exemple unique de peuple sauvage cherchant à s'assimiler nos mœurs, si le Japon n'existait pas.

Ne concluons pas de là que nos troupes rencontreront à Madagascar une résistance analogue à celle que le Japon pourrait offrir.

Mais il y a là une œuvre qu'il est de notre devoir de sauvegarder et de continuer. Il est inadmissible que tout cela s'effondre dans la tourmente qui va s'abattre sur Madagascar.

Je sais l'objection qu'on peut faire.

Par qui l'œuvre de civilisation a-t-elle été faite chez les Hovas ?

En grande partie par les ennemis de la France.

La statistique est navrante.

Sur les 8.000 maîtres d'école indigènes, nos missionnaires français n'en ont que 640, moins de un huitième. Sur les 100.000 élèves, 17.000 seulement, moins de un quart, appartiennent à nos écoles.

On sait que la reine et les hauts fonctionnaires, en grande majorité, sont protestants. Il est vrai que toutes les sectes protestantes ne nous sont pas également hostiles.

Les missionnaires norvégiens, ceux de la Society for the Propagation of the Gospel, c'est-à-dire l'église établie anglicane,

ont toujours eu à l'égard de nos missionnaires des procédés corrects.

Mais il n'en est pas moins vrai que nos missionnaires ont trouvé dans les deux plus puissantes Sociétés de missionnaires anglais, la London missionary Society et la Friend's Foreign M. Assoc., c'est-à-dire chez les missionnaires anglais indépendants de l'Église établie, – les méthodistes, comme nous disons, – ils ont trouvé là une hostilité irréductible et haineuse.

N'y a-t-il pas là un danger ?

Je ne crois pas qu'il faille se l'exagérer. L'hostilité est restée confinée aux états-majors, elle n'a pas pénétré dans la masse des catéchumènes.

Les missionnaires ont été d'opinions trop diverses, se sont trop anathématisés les uns les autres pour que de véritables convictions religieuses aient pu germer dans les âmes malgaches. Les Hovas ont pris ce que l'enseignement catholique ou protestant avait de commun, un peu d'instruction pratique. Ils ont laissé au blanc les controverses dogmatiques, les convictions et les haines.

Je ne crois m'exposer à être démenti par aucun missionnaire, si j'affirme que la totalité des Hovas se rattache à une religion qui compte en France beaucoup plus d'adhérents qu'en Angleterre, le *je m'en fichisme*.

Dans une même famille, un fils va chez les Anglais, un autre chez les Norvégiens, un troisième chez les Français.

Il n'y a ni parti anglais ni parti français, il n'y a que des Hovas courbés sous le joug d'un gouvernement infiniment peu respectable, mais très redouté, des Hovas subtils et fort intelligents de leurs intérêts, qui certainement iront au plus offrant.

Qu'il soit établi demain que les écoles françaises ouvrent seules la voie aux fonctions publiques, autrement dit que le pays nous appartienne, et nos écoles regorgeront de monde.

Si nous le voulons les missionnaires anglais auront travaillé pour nous.

Je me résume.

Les Sakalaves se sont montrés réfractaires à toute civilisation. Chez les Hovas, il existe un corps constitué d'écoles, un enseignement primaire organisé qui fournit déjà nos négociants de commis aux écritures, et qui pourra devenir pour nous une pépinière d'administrateurs.

Nous faisons la guerre au gouvernement Hova – un gouvernement incapable et détesté.

C'est lui qui est notre ennemi.

Il serait souhaitable que nous ne le confondions pas avec le peuple hova, destiné, si nous savons le vouloir, à devenir notre auxiliaire.

E.-F. GAUTIER.

# L’EXISTENCE DES EUROPÉENS À MADAGASCAR

Comment voyage-t-on à Madagascar ? Comment vit le colon ? Voici deux questions intéressantes pour les voyageurs qu’attire la grande île africaine.

Plusieurs compagnies de navigation françaises ou anglaises, les Messageries Maritimes, la Compagnie Havraise et la Castle line de Londres, nous offrent leurs bateaux pour nous transporter à Madagascar. L’itinéraire des deux premières part de Marseille et suit le canal de Suez ; celui de la dernière a son origine à Londres et contourne l’Afrique par le cap de Bonne-Espérance. La durée du trajet varie entre dix-sept jours et un mois.

Ces grands navires touchent à Tamatave, à Diego-Suarez, à Nossi-Bé et à Majunga. Les points moins importants de la côte Ouest sont desservis par une ligne annexe appartenant aux Messageries maritimes, ayant son port d’attache à Nossi-Bé, colonie française, et faisant un va-et-vient mensuel entre ce point et Nosy-Vè en s’arrêtant à Majunga, Maintirano et Morondava. La côte Est ne possède pas de services réguliers ; mais une flottille de petits voiliers, ayant leur port d’attache à Tamatave, relie cette ville à toutes les autres localités.

Les embarras commencent pour le nouveau venu à son débarquement sur le sol malgache. Aussi devra-t-il, après s’être installé dans un des hôtels qu’il trouvera à Tamatave, Diego-Suarez et Majunga, entrer de suite en relations avec les vieux colons. Il est sûr de trouver bon accueil auprès d’eux, surtout s’il a eu soin de se munir de quelques lettres de recommandation, et, grâce à leurs conseils, il se familiarisera vite avec les hommes et les choses du pays.

Tout le monde sait que les routes de Madagascar ne sont que des pistes plus ou moins bien frayées par les hommes et les animaux, qui serpentent à travers la campagne, gravissent les

montagnes et les collines en suivant presque toujours la ligne de plus grande pente [1] et franchissent les rivières aux points guéables, lorsqu'il y en a. Si la profondeur de l'eau est trop grande, on trouve quelquefois, sur les chemins très fréquentés, des pirogues affectées au transport des voyageurs ; sur les parcours peu suivis cette ressource manque et... *on se débrouille comme on peut.*

Sur des routes semblables, au milieu d'un pays aussi bouleversé, les moyens de transport sont difficiles. On ne peut guère songer aux voitures : restent le portage à dos d'homme et les animaux de selle et de bât ; le premier moyen est le plus usité. Voyageurs et marchandises circulent de cette manière ; les hommes, en *filanjana* ou *fitacon*, les colis, attachés à des bâtons portés sur l'épaule par un ou plusieurs indigènes, suivant leur poids, leur volume et la rapidité de la marche.

Le *filanjana* se compose d'un siège formé d'une carcasse légère en fer recouverte en toile ou en cuir et fixé à deux brancards de trois mètres environ, en bois léger et flexible. Vous vous asseyez sur ce siège, les pieds reposant sur une planchette suspendue par des courroies, le dos appuyé sur un coussin et quatre vigoureux gaillards empoignant les brancards les placent sur leurs épaules. Vous voilà en mesure de parcourir des centaines de kilomètres.

Pour une petite course quatre hommes suffisent, mais pour un long voyage on en prend huit ou douze qui portent à tour de rôle en se relayant tous les cent pas environ sans ralentir leur allure. La longueur des marches journalières varie beaucoup : dans un terrain découvert, par beau temps, elle atteint quelquefois 90 ou 100 kilomètres.

Au début le *filanjana* fatigue un peu, mais on s'y habitue très vite, et l'on constate que, pour le pays, cet appareil est très pratique et très confortable.

---

**(1)** Les Malgaches, n'effectuant aucuns travaux d'art, évitent le plus possible de tracer des sentiers à flanc de coteaux qui, plus que les autres, sont exposés, dans les terrains argileux, aux éboulements provoqués par les grandes pluies.

Ceux qui ne se sont pas servis de ce moyen de locomotion dans des endroits difficiles ne peuvent se rendre compte de son utilité et des services qu'il rend ; avec le *filanjana* on passe partout. Au bord des précipices, sur les troncs branlants jetés au-dessus des torrents, au milieu des gués dangereux, dans les bourbiers infects où l'on enfonce jusqu'au ventre, bannissez toute crainte et fiez-vous à l'adresse de vos hommes. Du reste, les prodiges de force et d'adresse qu'ils accompliront sous vos yeux vous rassureront vite.

Le métier de porteur de filanjana n'est pas à la portée de tous. Ces *Borizano*, comme on les appelle communément, sont des hommes de choix, très vigoureux et jeunes ; ils s'usent vite et deviennent alors porteurs de bagages. Ils aiment leur existence, malgré ses fatigues et ses dangers, et la quittent à regret. D'un naturel gai et bon enfant, ils vivent sans souci du lendemain ; aujourd'hui ici, demain là, au hasard des engagements.

Les animaux de selle ou de bât sont peu employés actuellement à Madagascar, cependant il est à croire qu'il n'en sera plus de même après l'expédition qui commence, lorsque les colons arriveront en grand nombre.

Le cheval, l'âne, le mulet et le bœuf sont donc appelés à rendre les plus grands services. Les trois premiers importés dans l'île y vivent très bien sous tous les climats. Contrairement à ce qu'ont avancé des personnes mal renseignées, il n'existe à Madagascar ni maladie épidémique, ni parasite qui s'opposent à l'introduction de ces animaux. À Diego-Suarez, le service de l'artillerie possède des mulets qui ont été amenés à Madagascar il y a dix ans, après avoir été employés à Formose ; sur les côtes, dans l'intérieur, on trouve quelques chevaux et quelques ânes pleins de santé et de vigueur.

Le bœuf est indigène, il appartient à la race zébu ; les Européens, sur quelques points de la côte, l'attèlent à des voitures, les Hovas et les Betsileos l'emploient au bât.

Le dressage d'un *bœuf-cheval*, *omby sovaly*, comme l'appellent les indigènes, nécessite environ trois mois. Afin, paraît-il, d'adoucir le caractère de l'animal, on commence par lui

couper les cornes au ras du front. Cette opération est assez délicate, l'animal en souffre et pendant un mois il dépérit. Après cicatrisation de la blessure on l'habitue à des fardeaux que l'on augmente progressivement.

Pour circuler sur les lacs et rivières on emploie des pirogues avec ou sans balancier. Ces dernières, les *lakafia*, sont particulières à la côte Ouest, où l'usage en a été introduit probablement par les Arabes. Quelles que soient leurs formes et leurs dimensions, on est toujours très mal dans ces embarcations, sans compter les risques de chavirer.

S'il n'y a pas d'hôtel dans les petites villes du littoral, à plus forte raison n'en existe-t-il pas dans les villages de l'intérieur. Le voyageur doit donc emporter avec lui tout ce qui est nécessaire à son existence. Les indigènes lui vendront de la viande de bœuf, des poulets, des œufs, du riz, mais s'il veut une nourriture plus variée il devra faire ses provisions en conséquence avant le départ.

S'il doit traverser une contrée déserte une tente sera nécessaire, enfin qu'il n'oublie pas de garnir son lit pliant d'un moustiquaire, autrement, dans les endroits infestés par les moustiques, le sommeil serait impossible.

Les vêtements légers en toile, excellents pour le climat chaud de la côte, sont insuffisants dans les montagnes, où les variations de température sont fréquentes et où l'immobilité forcée du filanjana rend plus sensible au froid. Un pardessus, un caoutchouc léger autant que possible, mais ample, un casque insolaire et des conserves pour les yeux compléteront l'équipement.

Les bagages seront divisés en paquets maniables dont le poids n'excédera pas 50 kilos et dont les dimensions seront restreintes. Pour les garantir de la pluie, il sera prudent de les entourer d'une toile imperméable.

Passons maintenant à l'organisation de la caravane. La première chose à faire lorsqu'on est nouveau venu dans le pays est de choisir un *commandeur*. Cet homme a la responsabilité du convoi ; il recrutera les porteurs, veillera sur eux pendant la

route, dirigera la marche dans les passages difficiles, organisera les étapes, facilitera les rapports avec les habitants, fera préparer la « case » dans les villages, etc.

Le choix du cuisinier est également important. On trouve quelques indigènes sachant préparer convenablement une omelette, un poulet ou un bifteck, c'est tout ce qu'il faut. Un domestique est encore indispensable pour le service de la table, le montage et le démontage du lit, le nettoyage du linge, etc. Ces deux hommes suivent à pied comme les porteurs et doivent avoir le jarret assez solide pour arriver les premiers à l'étape et y remplir leur office sans imposer à leur maître une attente trop longue.

Les bagages lourds et volumineux ne suivent pas les voyageurs ; il est préférable d'en former des convois particuliers qui sont confiés à des commandeurs responsables et marchent à petites journées.

Pour ces objets les modes d'emballage et de transport sont très variables. Ceux qui sont susceptibles de se détériorer sous l'influence de la chaleur et de l'humidité ou encore qui sont fragiles, voyagent dans les caisses qui ont servi à les expédier d'Europe. C'est souvent très coûteux, mais il n'est pas possible d'agir autrement.

Au contraire, les cotonnades, les bouteilles, les boîtes de conserves peuvent être confiées telles quelles aux porteurs, qui les emballent dans des corbeilles et dans des feuilles d'une plante spéciale au pays, le *hofa*, une sorte de *vacoa*. Il y a économie dans les prix de transport, le poids de l'enveloppe étant insignifiant.

Il est inutile de donner ici un aperçu du salaire des porteurs. Ce renseignement risquerait d'induire en erreur les voyageurs, car il ne sera plus exact après la campagne. Ces questions se traitent sur place et leur solution dépend de l'offre et de la demande.

Sur certains parcours on paye un forfait pour le voyage entier, sur d'autres on paye à la journée.

C'est ainsi que pour aller de Tamatave à Tananarive on donnait de 17.50 à 25 francs par homme, tandis que dans l'autre sens le voyage ne coûtait que 10 à 12 francs. De Majunga à Tananarive on payait de 20 à 25 francs ; de Tananarive à Fianarantsoa 10 à 15 francs ; du Betsileo à Mananjary 10 francs. Le prix de la journée était de 0 fr. 60 à 1 franc, le salaire d'un mois 15 ou 25 francs.

De toutes manières on nourrit ses hommes au moyen d'une somme d'argent, appelée *vatsy*, versée soit en une fois au départ, soit au commencement de chaque journée, et qui, suivant les conventions, est retenue ou non sur le salaire.

On établira son itinéraire en se servant des conseils des colons et des indigènes ; mais, sauf sur les chemins très fréquentés, on devra compter avec l'imprévu. Tel village indiqué n'existera plus, tel gué se sera déplacé, les pirogues promises seront absentes, les distances indiquées seront fausses, etc. Ces petites misères sont inévitables dans des pays comme Madagascar ; on doit donc s'armer de patience et faire contre fortune bon cœur.

S'il n'y a pas urgence, il est préférable d'éviter les marches excessives : 40 à 50 kilomètres ou huit à neuf heures de marche constituent une bonne moyenne journalière.

On se lève de grand matin afin d'accomplir la plus longue traite avant la forte chaleur. Après le déjeuner on se repose un instant avant de reprendre la marche qui conduit à l'étape du soir.

Dans les pays chauds, le soleil est l'ennemi ; il faut toujours s'en défier et s'en préserver le plus possible. L'insolation légère détermine des accès de fièvre, plus grave elle peut amener la mort ou des accidents très sérieux. Le travail à l'air libre durant la grande chaleur fatigue énormément, occasionne l'anémie, épuise l'organisme, qui a besoin de toutes ses forces pour lutter contre le paludisme.

Le meilleur régime pour un homme vigoureux et bien constitué est de ne rien changer à son genre de vie habituel. Si ses occupations sont sédentaires, il aura soin de prendre un exer-

cice modéré aux heures fraîches de la journée ; si au contraire elles exigent du mouvement, il évitera de s'exposer inutilement aux atteintes du soleil dans le milieu du jour.

Dans la composition de la nourriture, on devra éviter l'abus des mets échauffants. Les légumes frais sont souvent rares ou même introuvables, les conserves fatiguent l'estomac ; il est donc bon de s'habituer au riz, qui peut, à la rigueur, remplacer le pain.

Sans vouloir imiter certains anglais qui s'abstiennent de spiritueux tant que le soleil est au-dessus de l'horizon, on se trouvera bien d'user des alcools avec discrétion. Le thé et le café sont d'excellentes boissons, mais ne remplacent pas le vin, surtout pour des Français. L'eau destinée à la boisson devra toujours être filtrée et, au besoin, bouillie.

Toute personne habitant Madagascar, étant exposée aux influences du paludisme, doit savoir soigner un accès de fièvre. Pour cela, point n'est besoin d'être médecin, on acquiert vite assez d'expérience personnelle pour se traiter dans les affections ordinaires, et, pour peu que l'on s'observe, on arrive à employer efficacement la quinine et les purgatifs.

Plus que partout ailleurs, le corps libre est une condition de bonne santé. Si l'on ressent une fatigue sérieuse ou si l'on doit voyager dans une région malsaine, la quinine prise à doses préventives est une excellente précaution.

Le logement exerce une influence très sérieuse sur la santé des nouveaux colons, aussi devront-ils, chaque fois qu'ils le pourront, en choisir l'emplacement et en surveiller l'exécution soigneusement.

L'art du bâtiment est encore primitif à Madagascar ; dans l'intérieur cependant, à Tananarive et aux environs, il est en progrès sensible depuis quelques années.

Dans les localités peu importantes des côtes, le colon construit sa maison avec les matériaux employés habituellement par les indigènes : c'est ce qu'on appelle une *paillotte*. Suivant les régions, on emploie les feuilles du *Ravenala*, du latanier, les

bambous, certains roseaux particuliers au pays ou les grandes herbes des prairies.

Le danger d'incendie mis à part, la paillotte bien conçue constitue un logement fort agréable à habiter, et ce qui n'est pas à dédaigner, d'un prix relativement minime. Lorsqu'elle a été faite soigneusement et réparée après chaque saison des pluies, elle dure plusieurs années. C'est l'habitation du colon à ses débuts.

À Tamatave, l'usage des maisons en bois s'est introduit, sans doute, à l'exemple des îles Maurice et de la Réunion. Mais, outre que cette construction est très chère et d'un entretien coûteux, elle est insalubre et inflammable. L'argile et la chaux se trouvant à proximité, les maisons en briques semblent tout indiquées pour l'avenir.

À Majunga, les Arabes et les Indiens ont élevé quelques maisons en moellons, mais l'architecture et l'aménagement intérieur en sont très défectueux. La pierre à bâtir, la terre à brique et la chaux se trouvent en abondance aux environs.

Une habitation coloniale dans les régions chaudes de la grande île doit être élevée d'au moins un mètre au-dessus du sol et entourée sur toutes ses faces de larges vérandas.

La véranda est indispensable, tout au moins du côté exposé au soleil, et procure un confortable appréciable ; c'est l'endroit où l'on se tient de préférence pendant la sieste et le soir après le dîner. D'habitude, on la garnit de stores ou de volets mobiles.

Les pièces intérieures doivent être ventilées le plus possible afin d'être plus fraîches et surtout moins humides.

Dans le choix de l'emplacement, on évitera le voisinage des marais, l'excès d'ombrages qui entretient l'humidité, attire la vermine et arrête la brise.

Sur le plateau central, le bois étant cher, l'indigène construit sa case en pisé ou en briques. Les Européens ont amélioré l'emploi de ces matériaux, auxquels ils ont ajouté la pierre à bâtir et la chaux. Les couvertures sont faites en chaume ou en tuiles.

Sur ces hauteurs, on cherche plutôt à se garantir du froid que de la chaleur. Les chambres sont donc soigneusement closes et quelquefois même pourvues de cheminées.

Souvent, les maisons sont entourées de vérandas destinées à préserver des grandes pluies de l'été que le vent chasse avec une violence inouïe.

Si l'on veut se contenter du strict nécessaire, il est inutile d'apporter un mobilier de France ; on trouve des menuisiers capables d'imiter, plus ou moins fidèlement, les meubles européens, mais ils travaillent lentement et d'une façon peu suivie.

A. W.

# INFORMATIONS

## I. EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

**Séance du 17 novembre 1894**. – Quelques jours avant le 17 novembre, l'appel suivant fut adressé aux personnes connues comme s'occupant à un titre quelconque de Madagascar :

Monsieur,

Les soussignés, estimant qu'il est utile de constituer à Paris un groupe formé de toutes les personnes qui, à un titre quelconque, s'occupent de Madagascar, et veulent le développement des intérêts français dans l'île, ont l'honneur de vous communiquer cette idée.

Leur but est de contribuer à mettre en lumière, au moyen des études faites par chacun, la situation actuelle de l'île.

Ils ont pensé que, pour favoriser ce groupement, l'aide et l'égide d'une société déjà connue par ses travaux et établie sur une base solide étaient le meilleur point de départ.

La Société de géographie commerciale qui a pour habitude de ne s'occuper que de l'intérêt général leur a semblé se trouver dans les conditions voulues ; ils ont donc fait part de leur projet à son secrétaire général.

Celui-ci a mis de suite le local de la société à leur disposition.

Les soussignés vous prient donc, Monsieur, de vouloir bien vous joindre à eux, samedi prochain 17 courant, à neuf heures du soir, 8, rue de Tournon, afin de prendre les dispositions nécessaires pour assurer le fonctionnement du groupe.

Signé : MAISTRE, DRUT, MARTINEAU, CABARET, Dr PICHON, SUBERBIE, FRAGER, FOUCART, DERACHE, CRAVOISIER, MALLAT DE BASSILAN, JULLY, PRA.

Vingt-quatre personnes avaient répondu à cet appel. Étaient présents :

MM. André, Bachelot, Boissy d'Anglas, Brée, Cravoisier, R.-P. Colin, Claine, Daléas, Derache, Foucart, Frager, Gauthiot, Garand, Jouvet, Jorre, Jully, Laillet, Martineau, Mallat de Bassilan, Pauliat, R.-P. Piolet, Pra, Raoul, Suberbie.

Sur l'invitation qui lui est faite, M. Boissy d'Anglas prend place au fauteuil de la présidence et ouvre la séance. Il rappelle brièvement le but de la réunion, et fait ressortir les avantages qui peuvent résulter, dans les circonstances actuelles, du groupement de toutes les personnes qui connaissent Madagascar ; il invite ensuite l'assemblée à constituer le bureau définitif.

Le scrutin donne les résultats suivants :

*Président* : M. GRANDIDIER.

*Vice-Présidents* : MM. MARTINEAU, SUBERBIE, BOISSY-D'ANGLAS.

*Secrétaires* : MM. JULLY, FOUCART.

En l'absence de M. Grandidier, M. Martineau, premier vice-président, remercie les membres du Comité de l'honneur qu'ils lui ont fait. Il croit qu'on a voulu reconnaître ses efforts pour étudier la question de Madagascar avec impartialité ; ce sera une raison de plus pour lui de persévérer dans la même voie.

Après avoir adressé un hommage aux fonctionnaires qui ont tenu jusqu'à présent le drapeau de la France à Madagascar et fait tous leurs efforts pour résoudre pacifiquement les difficultés, le président rappelle les origines du groupe dont les travaux vont commencer, et indique le but qu'il doit poursuivre : étudier le régime politique, administratif et économique qu'il faut donner à Madagascar. Il n'est pas prématuré de poser les principes sur lesquels on s'appuiera. Si la politique est mal définie, on risque d'introduire un système administratif qui ruinera les colons. Au début, il faudra faire appel à ceux qui ont des ressources et des capitaux ; les autres ne réussiraient pas, se feraient rapatrier et, en revenant, jetteraient le discrédit sur l'île.

Un autre but du comité est de fournir aux intéressés des renseignements exacts sur Madagascar, de leur donner le moyen de se connaître et de s'entendre. À Madagascar, comme partout, les Anglais et les Allemands nous font une rude concurrence, et c'est seulement en s'unissant que les Français pourront leur résister et sortir victorieux de la lutte. Au comité, ils étudieront les questions qui les intéressent et pourront exercer une action efficace sur l'opinion publique et faire entendre leurs vœux.

(*À suivre.*)

## II. REVUE DES LIVRES ET DE LA PRESSE

Depuis que l'expédition est décidée, il se passe peu de semaines sans qu'il paraisse un livre nouveau sur Madagascar.

Rappelons qu'avant l'ouverture des hostilités, plusieurs ouvrages de circonstance avaient déjà été publiés.

M. Georges Foucart avait fait paraître, au mois de février 1894, un livre très documenté et très impartial sur le commerce et la colonisation française à Madagascar. – Paris, Challamel. 3 fr. 50.

M. Martineau, au mois de mai suivant, avait publié *Madagascar en 1894*, qui restera le *vade mecum* de tous ceux qui, dans l'avenir, voudront étudier les origines du conflit actuel et l'organisation politique de Madagascar. – Paris, Flammarion. 10 fr.

Un résumé du même ouvrage avait paru au début de novembre chez le même éditeur. 3 fr. 50.

Après le vote des crédits, nous voyons paraître :

JOUBERT. – *La question de Madagascar. Les droits historiques de la France. L'île et ses ressources.* – Tonnerre, imp. Bailly.

OBTUS. – *Madagascar et les moyens de la conquérir.* – Paris, Charles Lavauzelle. 3 fr. 50.

HUMBERT. – *Madagascar. L'île et ses habitants. La dernière guerre franco-hova*. – Paris, Berger-Levrault. 4 fr.

COLSON. – *Guide de Madagascar*. – Paris, Charles Lavauzelle. 3 fr. 50.

CATTAT. – *Voyage à Madagascar* (1889-1890). – Paris, Hachette. 25 fr.

JULLY, GAUTIER, ROUIRE et COMBES. – *Guide pratique du colon et du soldat à Madagascar*. 1 vol. in-16 avec 4 cartes. – Paris, librairie africaine. 5 fr.

On lira avec intérêt, dans la *Revue générale des sciences* du 15 janvier, une longue et importante étude de M. Grandidier sur les Hovas et leurs origines.

Dans la *Revue de Paris*, du 15 mars, M. Gautier a donné quelques-unes de ses notes de voyage sous ce titre : « Trente mois à Madagascar ».

## III. LES CONFÉRENCES

Les conférences sur Madagascar se succèdent et se multiplient. Dans les mois de novembre et de décembre. MM. Jully, Foucart et Martineau avaient répondu à l'appel d'un grand nombre de sociétés. Nous donnerons, à partir du 1er janvier, l'indication des conférences nouvelles qui ont été demandées à nos membres.

17 janvier. – À la mairie du VIe arrondissement, M. Jully fait une conférence sur « la Forêt à Madagascar », sous le patronage de la Société de topographie.

18 janvier. – Au Havre, M. Martineau, appelé par la Société « l'Enseignement par l'aspect », parle d'une façon générale de Madagascar.

24 janvier. – M. Jully traite des « Intérêts français à Madagascar » devant la Société africaine de France, au palais de la Bourse du commerce, à Paris. M. Lesueur, sénateur de Constantine, présidait cette conférence.

14 février. – M. Gautier aborde devant le public de l'Alliance française, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la question de « Madagascar et son avenir ». M. Le Myre de Vilers présidait cette conférence, assisté de M. d'Anthoüard.

18 février. – La Société de géographie de Toulouse ayant fait appel au concours de M. Martineau, celui-ci s'est rendu dans cette ville.

La conférence a eu lieu dans l'ancien amphithéâtre de la faculté des lettres. Le général commandant le 18e corps d'armée et la plupart des officiers généraux avaient pris place sur l'estrade.

19 février. – M. Gautier retrace, dans la deuxième assemblée générale de la Société de géographie commerciale, les principaux incidents de son long voyage à Madagascar.

21 février. – À la Société africaine, le R. P. Piolet a parlé du catholicisme et du protestantisme dans l'île. L'orateur s'est admirablement tiré de la difficulté où le plaçait son sujet lui-même, puisqu'on eût pu l'accuser d'être à la fois juge et partie. Il a su rendre aux missionnaires protestants la justice qui leur était due ; mais il a su aussi montrer combien il serait nécessaire que l'appui donné par le gouvernement aux missions françaises fût plus grand encore qu'il ne l'est à l'heure actuelle.

15 mars. – Nouvelle conférence de M. Gautier à la Société de géographie de Paris. Une assistance d'élite a fait une longue ovation au modeste et courageux explorateur.

## IV. INFORMATIONS DIVERSES

La Société de géographie, dans son assemblée générale du mois de février, a décerné une médaille d'or à M. Gautier pour son voyage d'exploration à Madagascar.

La Société de géographie commerciale, dans son assemblée générale du 19 mars, a tenu également à reconnaître les travaux de M. Gautier, en lui décernant la médaille Berge.

Dans la même séance, une médaille a été attribuée à M. Georges Foucart pour son ouvrage sur le « Commerce et la Co-

lonisation à Madagascar », et une autre à M. Martineau pour ses deux ouvrages sur Madagascar, et l'ensemble de ses travaux et conférences sur l'île.

# LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Nous publions aujourd'hui une première liste de nos souscripteurs. Par l'importance des souscriptions, en dehors de toute publicité préalable, on pourra juger combien notre œuvre répond à un besoin public ; elle intéresse tous ceux qui recherchent, dans l'extension de notre empire colonial, autre chose que des satisfactions d'amour-propre ; elle sera soutenue, nous en avons la conviction, par tous les patriotes clairvoyants qui, désireux de préparer l'avenir, veulent que les colonies vivent de leurs seules ressources et ne proportionnent leurs travaux et leurs besoins qu'aux sacrifices qu'elles peuvent elles-mêmes s'imposer. Notre devise est et restera : il faut empêcher la métropole de consentir à des subventions onéreuses, qui ne sont que des primes à l'irresponsabilité et des encouragements à la misère.

Grandidier ........ 200 fr.
Suberbie............. 200
Maistre..................50
X..........................250
Martineau ............40
Cochelet ...............50
Rigaud ............... 200
Frager ...................40
Delhorbe.............450
Cabaret .................25
X......................... 200
Brée ......................20

Total........ 1425 fr.

---

*Le Secrétaire général, Gérant* : A. MARTINEAU.

# Table des matières

## Note sur l'édition

Le texte a été établi à partir du document Gallica reproduisant, en mode image, l'édition originale de cet ouvrage.

J'ai reproduit approximativement la présentation de la revue telle qu'elle avait été publiée à l'époque, l'adaptant à la forme d'un fichier électronique. Quelques rares coquilles évidentes ont été corrigées. J'ai par ailleurs supprimé une fois la composition du Bureau et du Conseil : elle était répétée dans le *Bulletin*, en page non foliotée et à la suite des statuts, en page 4. On les trouve ici à ce dernier emplacement, pages 5 et 6.

La mise en page doit tout au travail du groupe ***Ebooks libres et gratuits*** (**http://www.ebooksgratuits.com/**) qui est un modèle du genre. Je me suis contenté de modifier la « couverture » pour lui donner les caractéristiques d'une collection dont cet ouvrage constitue le deuxième volume. Sa vocation est de rendre disponibles des textes appartenant à la culture et à l'histoire malgaches. Et en particulier, dans un premier temps, des ouvrages datant de l'époque coloniale française, parce qu'ils sont les plus aisément accessibles.

Toute suggestion est la bienvenue, à l'adresse bibliotheque.malgache@gmail.com.

**Pierre Maury, novembre 2006**

## Catalogue

1. Charles Renel. *La race inconnue* (1910)
2. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 1, mars 1895
3. Adolphe Badin. *Une famille parisienne à Madagascar avant et pendant l'Expédition* (1897)
4. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 2, avril-mai 1895
5. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 3, juin 1895
6. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 4, juillet 1895
7. Gabriel de La Landelle. *Le dernier des flibustiers* (1884)
8. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 5, août 1895
9. Prosper Cultru. *Un Empereur de Madagascar au XVIIIe siècle : Benyowsky* (1906)
10. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 6, septembre 1895
11. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 7, octobre 1895
12. François Saint-Amand. *Madagascar* (1857)
13. Désiré Charnay. *Madagascar à vol d'oiseau* (1864)
14. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 8, novembre 1895
15. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 9, décembre 1895
16. Charles Renel. *La coutume des ancêtres* (1915 ?)
17. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 2e année, n° 1, janvier 1896

18. DÉSIRÉ CHARNAY. *Madagascar à vol d'oiseau*. Édition illustrée (1864)

19. IDA PFEIFFER. *Voyage à Madagascar* (1881)

20. ANDRÉ COPPALLE. *Voyage à la capitale du roi Radama* (1910)

21. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 2e année, n° 2, février 1896

22. MARIUS CAZENEUVE. *À la cour de Madagascar. Magie et diplomatie* (1896)

23. GALLIENI. *Lettres de Madagascar* (1928)

24. ÉVARISTE DE PARNY. *Chansons madécasses* (1787)

25. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 2e année, n° 3, mars 1896

26. LOUIS CATAT. *Voyage à Madagascar* (1893-1894)

27. C. R. LAPANNE. *Six semaines à Madagascar* (fin 19e)

28. Henry Douliot. *Journal du voyage fait sur la côte ouest de Madagascar* (1895)

29. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 2e année, n° 4, avril 1896

30. LÉO DEX ET M. DIBOS. *Voyage et aventures d'un aérostat à travers Madagascar insurgée* (1901 ?)

## À paraître

M. Ackerman. Histoire des révolutions de Madagascar, depuis 1642 jusqu'à nos jours. Librairie Gide, 1833

Lieutenant Ardant du Picq. Une peuplade malgache. Les Tanala de l'Ikongo. Le Tour du Monde, 1905

Carpeau du Saussay. Voyage de Madagascar. Nyon, 1722

E. Colin et P. Suau, S.J. Madagascar et la mission catholique. Sanard et Derangeaon, 1895

Comité de Madagascar. Bulletin du Comité de Madagascar. 1896, 2e année : numéros 5 à 8 (mai à août), sauf le n° 6 (juin) manquant
1897, 3e année : numéros 1 à 6 (juillet à décembre), après une interruption de la publication
1898, 4e année : 12 numéros
1899, 5e année : 6 numéros (janvier à juin), avant la transformation en Revue de Madagascar

Comité de Madagascar. Revue de Madagascar. Bulletin du Comité de Madagascar. 1899 à 1911 (quelques numéros manquants)

Adrien Domergue. Simples notes de voyage. Gabon. Madagascar. Guyane. Dupont, 1893

Lieutenant Victor Duruy. Mission dans le nord-Ouest de Madagascar (1897). Le Tour du Monde, 1899

Gabriel Ferrand. Les musulmans à Madagascar et aux îles Comores. 3 volumes, Leroux, 1891, 1893 et 1901

Etienne de Flacourt. Histoire de la grande isle Madagascar. Clouzier, 1661

Georges Foucart. Le commerce et la colonisation à Madagascar. Challamel, 1894

Gallieni (et capitaine X.). Cinq mois autour de Madagascar. Le Tour du Monde, 1899 (en volume : Hachette, 1901)

Gallieni. Neuf ans à Madagascar. Le Tour du Monde, 1906 (en volume : Hachette, 1908)

Henri Gindre. En Afrique australe et à Madagascar. Challamel, 1897

M. Guillain. Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar. Imprimerie royale, 1845

Docteur Édouard Hocquard. L'expédition de Madagascar. Journal de campagne. Le Tour du Monde, 1897

Louis Lacaille. Connaissance de Madagascar. Dentu, 1862

Honoré Lacaze. Souvenirs de Madagascar. Berger-Levrault, 1881

Désiré Laverdant. Colonisation de Madagascar. Société maritime, 1844

B.-F. Leguével de Lacombe. Voyage à Madagascar et aux îles Comores (1823-1830). 2 volumes, Desessart, 1840

Lyautey. Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899). Armand Colin, 1921 (je ne reprendrai, de cet ouvrage, que les Lettres de Madagascar)

Macé Descartes. Histoire et géographie de Madagascar. Depuis la découverte de l'île, en 1506, jusqu'au récit des derniers événements de Tamatave. Bertrand, 1846

Louis Pauliat. Madagascar. Calmann-Lévy, 1884

Jean-Baptiste Piolet. De la colonisation à Madagascar. Challamel, 1896

Jean-Baptiste Piolet. Douze leçons à la Sorbonne sur Madagascar. Challamel, 1898

Jean-Baptiste Piolet. Madagascar et les Hova. Delagrave, 1895

Jean-Baptiste Piolet. Madagascar, sa description, ses habitants. Challamel, 1895

Jean Joseph Rabearivelo. Presque-Songes, suivi de Traduit de la nuit. Imprimerie de l'Imerina, 1934 ; Mirage, 1935 (à paraître en 2008)

Charles Renel. Contes de Madagascar. Troisième partie : contes populaires. Leroux, 1930

Octave Sachot. Voyages du docteur William Ellis à Madagascar. Sarlit, 1860

Urbain Souchu de Rochefort. Relation du premier voyage de la Compagnie des Indes orientales en l'isle de Madagascar ou Dauphine. Pierre-Aubouin, 1648

Capitaine Tam. À Madagascar. Carnet de campagne d'un officier. Gaillard, fin 19e siècle

Etc.

**Note :** le catalogue est mis à jour au fur et à mesure des parutions sur le site *Actualité culturelle malgache*, à l'adresse http://cultmada.blogspot.com/ et un groupe Yahoo permet de recevoir toutes les informations, à l'adresse http://fr.groups.yahoo.com/group/bibliotheque_malgache/.